

# Canadian Journal of Anesthesia/Journal canadien d'anesthésie

## Modules de développement professionnel continu du JCA

*En collaboration avec le département d'anesthésiologie de l'Université de Montréal*

### DIRECTIVES AUX AUTEURS

*(Ces directives sont les mêmes que celles trouvées dans les directives générales aux auteurs)*

Les modules de développement professionnel continu (DPC) du JCA sont un élément important et régulier du *Journal* et toute contribution à cette section du *Journal* est bienvenue. L'objectif de ces modules accrédités d'auto-apprentissage est d'informer les lecteurs sur les sujets d'actualité présentant une pertinence pour les anesthésiologistes en pratique clinique. Le contenu des modules de DPC varie; ils peuvent comprendre des thèmes en rapport avec l'anesthésie, la douleur aiguë ou chronique, la médecine périopératoire et la médecine des soins critiques. Les modules se distinguent des articles de synthèse en ce que les sujets sont retenus dans le but de remplir les objectifs éducationnels de l'anesthésiologiste praticien selon une évaluation des besoins, la disponibilité des contenus et l'auto-évaluation, qui sont réalisées en collaboration avec le département d'anesthésiologie de l'Université de Montréal. Chaque module est accompagné d'un cas clinique et d'une série de questions disponibles via le *Journal* en ligne; ces questions sont basées sur l'article de synthèse ainsi que deux ou trois autres articles supplémentaires mis en exergue. Ces modules sont conformes aux exigences du programme de Développement professionnel continu (DPC) du Collège royal des médecins et chirurgiens du Canada. La réussite de chaque module permet au lecteur de demander 4 heures de DPC selon la section 3 des possibilités de DPC pour un total de huit crédits de maintien du certificat par module complété. L'Université de Montréal est l'organisme en charge de l'accréditation de ce programme.

#### **Chaque module doit comprendre :**

1. Une *page de titre* énonçant le titre des modules, une liste de tous les auteurs, les affiliations des auteurs, les sources de financement (le cas échéant), une déclaration de conflit d'intérêt, et l'adresse de l'auteur correspondant;
2. Une *liste d'objectifs* ( $n = 4-5$ ) pour le module (page 2);
3. Un *résumé structuré* d'un maximum de 250 mots, contenant les sous-titres suivants : Objectif, Constatations principales, et Conclusion (page 3);
4. Une *synthèse* du sujet en question (texte d'une longueur maximale de 3000 mots) (pages 4-);
5. Les *références* (30 au maximum);
6. Des *illustrations et/ou tableaux à l'appui* : Chaque tableau doit être reproduit sur une page séparée à la suite du texte courant, et les illustrations doivent être soumises conformément aux Directives aux auteurs. Si certaines illustrations ou certains tableaux sont reproduits à partir de matériel déjà publié, il incombe à l'auteur d'obtenir les autorisations requises. En outre, la soumission de tout matériel supplémentaire

(photographies, vidéos, informations supplémentaires) destiné à la version en ligne du *Journal* est vivement encouragée;

7. Un bref *cas clinique* (max. 200 mots) basé sur l'article de synthèse;
8. Un maximum de six *questions à choix de réponse* (QCR) accompagnées de commentaires détaillés concernant chaque prémisse;
9. *Lectures supplémentaires* : Une liste de 2 ou 3 références (sélectionnées à partir de l'élément 5) considérées comme appartenant aux lectures requises pour compléter le module afin d'obtenir les crédits de maintien du certificat. Le texte intégral de ces articles doit être disponible gratuitement dès la publication du module; et
10. Des *commentaires concis* concernant chaque réponse possible aux QCR.

Les QCR, réponses et commentaires pour chaque module seront disponibles en ligne au [www.springer.com/12630](http://www.springer.com/12630) dont l'accès est limité aux abonnés individuels du *Journal*. Les modules doivent être élaborés de telle sorte que les réponses correctes sont faciles à retrouver en lisant l'article de synthèse ainsi que les deux ou trois lectures supplémentaires requises.

Nous recommandons vivement aux auteurs souhaitant apporter personnellement leur contribution de contacter en premier lieu le bureau de rédaction avant de rédiger leur manuscrit, ainsi que de soumettre une suggestion de titre, d'objectifs et de résumé de l'article. Ainsi, l'auteur pourra s'assurer que le sujet répond aux objectifs du programme. Les manuscrits peuvent être soumis en français ou en anglais et sont soumis à la révision éditoriale par les pairs. Les articles acceptés seront publiés dans les deux langues.